



VAL de BAGNES infos

N° 4 – Octobre 2021

04 Décisions
du Conseil municipal
de Val de Bagnes

08 Nouvelle exposition :
Label montagnard

12 Bourgeoisie
de Val de Bagnes :
perspectives



La montagne est au cœur
de la vie bagnarde.
Sérigraphie de Gilles Praplan
pour l'exposition « Label montagnard »
qui se tient au Musée de Bagnes
jusqu'en septembre 2022.

VISIONS ET PERSPECTIVES POUR LE TOURISME

Val de Bagnes et sa destination touristique jouissent d'une renommée internationale unique. Avec son domaine skiable, la beauté de ses paysages, la richesse de sa vie culturelle et les forces de son terroir, Val de Bagnes a toutes les cartes en main pour aborder son avenir avec sérénité.

En plus de mon dicastère des constructions et de l'aménagement du territoire, j'ai la chance de faire partie de la commission du dicastère culture, tourisme et sport, présidée par Vincent Michellod, et je ne peux que me réjouir de trouver dans cette édition la présentation de l'exposition sur le Label montagnard. *Val de Bagnes Infos* revient aussi sur le bilan de la saison touristique d'été et sur les perspectives plutôt réjouissantes de cette troisième saison d'hiver impactée par le Covid. Il est encore trop tôt pour dire quelles seront les mesures adoptées par la Confédération et par le canton pour cette nouvelle saison

2021-2022, mais les réservations vont bon train et les médias internationaux s'intéressent toujours autant à Verbier.

La crise a marqué tous les acteurs du secteur, mais, malgré la situation difficile, ils ont poursuivi leurs réflexions pour permettre à la destination de se projeter dans l'avenir. Le tourisme dans le val de Bagnes a besoin d'une vision et d'une stratégie claires pour relever les défis de la décennie à venir.

Je suis extrêmement confiant. Les rencontres et discussions entretenues avec de nombreux professionnels et acteurs de notre tourisme, ces derniers mois, montrent une volonté commune et déterminée de poursuivre le développement de notre chère vallée et de pérenniser notre succès économique. Tous ensemble, nous parviendrons à relever ces défis! ★

Paul Choffat, conseiller municipal

TÉLÉVERBIER INVESTIT DANS SES INFRASTRUCTURES

Téléverbier prépare la prochaine saison et l'avenir avec des investissements conséquents dans ses installations et dans son enneigement artificiel.



Les très lumineuses nouvelles cabines de Médran pourront accueillir dix personnes.

Conseil municipal

Remplacement de l'installation de Médran 1

D'importants travaux sont en cours pour remplacer la télécabine Médran 1 reliant Verbier aux Ruinettes. Après trente-sept années

de bons et loyaux services, cette installation a été démantelée en mai 2021. Une superbe installation avec des cabines épurées de dix places est en cours de construction. Avec un débit initial de 3200 personnes (3600 en débit final), contre 1800 auparavant, les usagers accéderont aux Ruinettes en à peine six minutes, grâce à la vitesse de parcours de six mètres par seconde.

La gare de Verbier sera entièrement rénovée et le confort des utilisateurs largement augmenté, avec notamment des escalators et un flux totalement repensé. La gare d'arrivée des Ruinettes subira également de profonds changements. L'ancienne gare fera place au garage à cabines d'une capacité de septante-et-une places.

Téléverbier profite de ce chantier pour réaménager une partie du bâtiment des Ruinettes. Les toilettes situées à l'étage inférieur, d'accès difficile avec les escaliers seront déplacées à l'étage de l'arrivée des utilisateurs. Durant l'été, les vélos pourront être directement embarqués dans les cabines.

Rénovation de l'installation d'enneigement artificiel Attelas - Ruinettes

Afin d'assurer l'enneigement de la colonne vertébrale du domaine skiable, c'est-à-dire Attelas-Verbier, l'installation d'enneigement artificiel entre les Attelas et les Ruinettes est en cours de rénovation. Cet investissement permettra à Téléverbier d'exploiter les fenêtres de froid de manière plus performante tant en termes de qualité de neige que de consommation d'énergie.

Malgré les difficultés engendrées par la pandémie, Téléverbier investit massivement cette année puisque le montant de ces deux projets s'élève à environ 30 millions de francs : plus de six millions de francs de travaux ont été attribués aux entreprises locales.

Secteur Bruson

Le remplacement du télésiège de La Pasay est prévu en 2022 sous condition d'autorisation de construire. Le nouveau télésiège sera de type débrayable avec des sièges six places. Le temps de montée sera fortement réduit puisqu'il ne durera que cinq minutes. Toujours sous condition d'autorisation de construire, le restaurant de La Pasay subira un lifting majeur pour accueillir plus de monde dans un cadre idyllique avec une vue imprenable sur le massif du Mont-Blanc.

Abonnements de ski pour la population de Val de Bagnes

Téléverbier a démarré ses préventes d'abonnements et rappelle à la population locale que l'obtention d'un forfait annuel 4 Vallées au prix préférentiel doit se faire avant le 30 novembre. Passé ce délai, une majoration sera appliquée.

Deux manifestations cet automne

Téléverbier SA a accueilli deux congrès à l'espace Saint-Marc : les journées techniques des cadres techniques des remontées mécaniques suisses, du 8 au 10 septembre et l'assemblée générale de la faïtière des remontées mécaniques les 19 et 20 octobre. Plus de quatre cents personnes ont participé à chacune des manifestations, générant plus de mille nuitées à Verbier et dans les environs. ★

Pour rester informé sur les actualités de Téléverbier, vous pouvez souscrire à la newsletter <https://verbier4vallees.ch/fr/inscription-newsletter> et consulter le *Verbier Addict Mag* sur le site <https://verbier4vallees.ch>

Participer à notre sondage



SCANNEZ-MOI



Sondage

Le Groupe Altis et la HES-SO Valais/Wallis vous invitent à répondre à quelques questions en rapport avec la mobilité électrique et les panneaux photovoltaïques (solaires) afin de favoriser un projet de recherche réalisé par les deux partenaires. Toutes les informations recueillies sont confidentielles.

DOSSIERS STRATÉGIQUES

Le Conseil municipal communiquera régulièrement dans les pages de *Val de Bagnes Infos* sur les dossiers stratégiques en cours.

Régularisation des constructions

Après près de deux ans de travail intense et l'engagement sans faille du Service des constructions et des autorités communales, ces dernières ont remis leur rapport final au Conseil d'État. La commune a ainsi respecté ses engagements dans les délais fixés conjointement avec le canton. Au total, 1267 dossiers ont été analysés, portant sur les décisions rendues entre le 2 avril 2012 et le 27 avril 2016.

Ces décisions se répartissent en 802 décisions licites, 75 décisions bagatelles sans incidence sur la densité ou sur la législation sur les résidences secondaires, 101 décisions ne relevant pas de la compétence communale mais de la Commission cantonale des constructions et 289 décisions retenues en vue de l'analyse de leur révocation. Ces dernières représentent 248 projets de constructions. Durant la procédure, la commune de Val de Bagnes s'est employée à reprendre tous les projets identifiés comme contenant des décisions litigieuses rendues durant la période concernée. La loi sur les résidences secondaires (1.1.2016) et la nouvelle loi sur les constructions (1.1.2018) ont eu un impact direct sur la régularisation des dossiers rendant plus aisée la résolution des cas. Il est à préciser ici que l'affaire des constructions ne touche pas uniquement la station de Verbier mais bien l'ensemble de la commune. En effet, parmi les 248 « cas de constructions », environ trois quart concernent le secteur de Verbier alors qu'un quart est réparti dans le reste de la vallée.

Le rapport final est une étape de la procédure de surveillance n'y mettant pas un terme. Avec la remise du rapport et de ses annexes, la commune est consciente que le Conseil d'État pourrait encore avoir à demander des compléments, suite à des appréciations différentes de certaines décisions rendues.

Curala

La gouvernance du projet de Curala est en place en partenariat avec les investisseurs privés et l'appui de deux assistants aux maîtres de l'ouvrage (AMO). Ces derniers se réunissent chaque semaine avec le chef de



projet de la commune et le représentant des investisseurs privés ; un comité de pilotage a également lieu tous les mois.

Les projets initiaux ont été revus, notamment avec l'apport de partenaires extérieurs comme Téléverbier et TMR. Le projet devrait voir une quinzaine de bâtiments se construire avec plus de cent appartements, 3000 m² de bureaux et de surfaces commerciales, y compris bars et des restaurants, et 900 places de parc.

Il est prévu de signer les promesses pour les droits de superficie avec la CAPAV (Caisse de retraite paritaire de l'artisanat du bâtiment du canton du Valais, qui représente les investisseurs privés) fin 2021, de déposer la mise à l'enquête du plan d'aménagement détaillé du quartier pour la fin 2022 et de commencer les travaux préparatoires pour la construction du parking Saint-Marc en 2023, lequel est appelé à être utilisé durant les travaux sur le secteur Curala.

Marais-Vert

Les procédures judiciaires entre la commune et les consultants mandatés pour la surveillance des travaux sont toujours en cours.

Essert-Savoleyres

Le 29 avril 2011, la commune a demandé un changement d'affectation pour la zone dans laquelle la station inférieure de la station Essert-Savoleyres devrait être construite. Un recours contre ce changement d'affectation est toujours pendant et la commune reste dans l'attente de la décision du Tribunal fédéral.

Centre Sportif

Les discussions entre la commune et les opposants au projet sont en passe d'aboutir et devraient permettre d'obtenir, de la part des autorités compétentes, l'entrée en vigueur de l'autorisation de construire début 2022.

La commune a ainsi respecté ses engagements dans les délais fixés conjointement avec le canton.

Les Arcades

La commune a décidé de fermer définitivement le centre médical faute de trouver une solution pérenne avec un médecin installé à l'année. Maintenir le centre ouvert n'était pas défendable en termes financiers pour la commune. ★

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil municipal de Val de Bagnes du 1^{er} juin au 21 septembre.

FINANCES

- Soutien à la population/économie. Remise de deux bons de 50 francs aux 4760 résidents secondaires de la commune. Ce montant est pris en charge par le budget Covid 2021.
- Adaptation des frais de rappel et dorénavant :
 - 1^{er} rappel sans frais ;
 - 2^e rappel : 25.– ;
 - 3^e rappel : 50.– ;
 - Contentieux : 60.–.
- Émoluments communaux / Frais de décisions : modifications apportées à la grille des émoluments facturés, soit :
 - introduction d'un taux plafond de 25 000 francs ;
 - émoluments divisés de moitié pour les hôtels et bâtiments associatifs (à but non lucratif) ;
 - ajout de frais de décisions, comme pour les ordres d'arrêt des travaux ou encore les interdictions d'utiliser.

CONSTRUCTIONS

Le dicastère a traité durant cette seule période quelque 254 dossiers d'autorisations, de permis d'habiter, de subventions, de dossiers de police des constructions. Un volume impressionnant, compte tenu du fait que le dicastère a aussi abattu un travail énorme pour rendre le rapport final du dossier des constructions à l'État du Valais, dans le délai imparti.

À mettre aussi au crédit de ce dicastère :

- Une directive sur les barrières qui définit les caractéristiques des barrières en verre des zones à caractère « chalet » pour les zones T1, T2, T3 et T4, comme suit :
 - les barrières en verre sont autorisées avec des montants et mains courantes en bois ;

- les montants seront espacés d'au maximum 200 cm ;
- le verre sera supporté par des pinces à verre ou rainures dans les montants ;
- le verre aura une faible réflexion selon l'état de la technique ;
- le verre sera transparent ou légèrement fumé ;
- un détail de construction et le choix du verre seront validés par le Service des constructions avant réalisation.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ

- Un postulat du CG sur la mobilité scolaire et la réalisation d'un Plan de mobilité scolaire a été accepté. Le pilotage en est confié à la Mobilité, en collaboration avec le dicastère Jeunesse, formation et cohésion sociale pour l'enquête auprès des parents et la sécurité.
- Transport scolaire : une paire de courses supplémentaire est ajoutée entre le Châble et Bruson, à savoir :
 - Le Châble 13h25 – Bruson 13h34 ;
 - Bruson 13h34 – Le Châble 13h43.
- Il est accepté de confirmer la stratégie de développement du VTT et d'accélérer les procédures d'homologation des itinéraires à usage mixte randonneurs-VTT pour une préconsultation en 2022.

SÉCURITÉ ET SANTÉ PUBLIQUE

- Le Conseil suit la proposition de la commission et octroie une autorisation d'exploiter à Marcel Bratter pour l'enseigne Kings Bar.
- Nomination d'Anne Bühler comme présidente, Vincent Michellod et Paul Choffat,

comme administrateurs au Conseil d'administration de la Société du centre médical des Arcades SA.

JEUNESSE, FORMATION ET COHÉSION SOCIALE

- Le Conseil accepte de renouveler la convention du Midnight Bagnes avec la fondation IdéeSport.
- Cuisine du CO. Sur le principe, le Conseil est favorable à
 - ne pas externaliser la production des repas pour les structures d'accueil et le CO ;
 - mettre en postulation une équipe de cuisine ;
 - porter un montant au budget 2022 à cette fin.

CULTURE, TOURISME ET SPORT

- Prolongation de la location de la piscine de Mondzeu pour un montant annuel de 140 000 francs, du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2023.
- Balisage cyclosportif, le Conseil accepte :
 - le financement du parcours ;
 - le lancement du processus d'homologation des itinéraires et du balisage cette année déjà ;
 - l'inscription du solde de la réalisation du balisage au budget 2022.
- Le Conseil municipal valide la convention de partenariat 2021-2025 entre la commune de Val de Bagnes, la SD de Verbier, la SD de Val de Bagnes, Télévrier SA et Promobike Verbier.
- le Conseil municipal suit la proposition de la commission et approuve sur le principe l'attribution d'un mandat à l'entreprise NOA pour l'étude d'une patinoire et d'un chemin de glace sur les terrains Besson.
- Le Conseil municipal suit la proposition de la commission et accepte que le budget de soutien aux événements serve au financement du développement d'un logiciel d'analyse des événements et qui servira également à la gestion du calendrier des manifestations et à l'échange d'informations entre la commune et Verbier Tourisme.
- Test Covid en faveur des événements culturels et sportifs durant l'été : le Conseil suit la proposition de la commission et accepte de garantir une couverture de 100 000 francs pour financer la mise en place de structures supplémentaires de tests Covid durant l'été.

Toitures

Présentation d'un projet de directive sur les toitures, afin d'avoir une ligne claire quant au sens, à l'orientation et à la forme des toitures. Une directive jugée importante car elle orientera le futur RCCZ.





Pont du Châble

L'État a annoncé la nécessité de rénover ce pont et sa fermeture intégrale durant trois mois en 2022 (selon toute vraisemblance mai - juillet). Des déviations seront mises en place et une information plus précise sera adressée à la population prochainement.

Le suivi opérationnel est assuré par Verbier Tourisme. Ce montant est prélevé dans le fonds spécial pour le Covid.

- Directive des subventions aux sociétés culturelles et sportives approuvées par le Conseil. Un remaniement général a été effectué afin de formuler les buts de ces soutiens, de préciser l'éligibilité des sociétés aux différentes subventions, ainsi que les critères d'attribution et les procédures. Dans ce document ne sont pas compris les soutiens ponctuels. Ils feront l'objet d'une autre directive car ils concernent également d'autres associations que celles soutenues par ces directives ainsi que des particuliers.
- Approbation de la directive pour la Commission événements. But : soutenir les événements d'intérêt touristique.

BÂTIMENTS, BOURGEOISIE ET AGRICULTURE

Bâtiments

- Validation du projet d'agrandissement du Skatepark du Châble estimé à 245 000 francs HT, présenté par la société Vertical Technik et acceptation du dépôt d'une demande d'autorisation de construire pour une réalisation au printemps 2022.
- Le Conseil valide l'avant-projet de place de jeux à l'école de La Comba à Verbier, budgété à 305 838 francs TTC (+1- 10%) sans les montants d'honoraires et accepte de déposer la demande d'autorisation de construire et de prévoir le montant au budget 2022.

Bourgeoisie

- Prise de position du Conseil en faveur d'un triage forestier commun avec les communes de Sembrancher et de Bovernier. Un groupe de travail prépare les lignes et la faisabilité et le sujet sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée bourgeoise.
- Report de l'inauguration de la Cabane de Chanrion au 26 juin 2022.
- Création d'un fonds communal pour la gestion durable des forêts pour le futur :
 - octroi d'un montant de 400 000 francs pour 2022 ;
 - complément d'un fonds existant ;
 - l'alimentation du fonds fera l'objet d'une décision annuelle dans le cadre du budget ;

- crédit complémentaire de 50 000 francs pour la lutte contre le bostryche pour intervention rapide.

Agriculture

- Établissement de chartes pour les citoyens de la commune de Val de Bagnes :
- charte du citoyen pour bien vivre en milieu rural ;
 - charte de bon voisinage en milieu rural.
- Elles seront communiquées prochainement.

DIVERSE DÉCISIONS

- Remplacement de l'écusson de Bagnes par un écusson Val de Bagnes au rond-point de Sembrancher. À voir si le blason du district viendra s'ajouter, en remplacement de celui de Vollèges toujours en place pour le moment.
- Validation d'une offre d'AirVeraCity (start-up de mesure de la qualité d'air dans la commune). Le but est d'analyser l'air, d'identifier les éventuelles nuisances et de prendre les mesures nécessaires. Il est précisé que la commune garde la maîtrise des données et leur éventuelle communication. La réalisation du projet se fera en deux étapes :
 - phase d'évaluation : en septembre 2021, AirVeraCity place les trois capteurs à Verbier et commence à prendre des mesures. Ces mesures seront gardées en interne seulement, et servent à évaluer la situation sur place.
 - phase d'opération : en décembre 2021, les données sont mises à disposition des partenaires de la commune.
- Homologation reçue de l'État pour sept règlements :
 - règlement sur la gestion des déchets ;
 - règlement sur la distribution d'eau potable et d'eau pour la défense incendie ;
 - règlement sur l'octroi de bourses et prêts de formation ;
 - règlement d'irrigation ;

- règlement de soutien à la jeunesse ;
- règlement de soutien à l'hôtellerie ;
- règlement pour l'assainissement des eaux, évacuation des eaux non polluées.

- Polaris : autorisation à diffuser de la musique de 15 h à 24 h depuis la terrasse du Chalet d'Adrien les 26 et 27 novembre 2021. Pour autant que le premier week-end se soit bien déroulé une autorisation de diffusion sera également donnée pour les 3 et 4 décembre 2021.
- Validation des règlements suivants :
 - règlement communal d'organisation (RCO) qui sera mis au vote populaire en novembre ;
 - règlement du fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (NER) ;
 - règlement relatif au fonds communal pour la rénovation (REN) ;
 - directive pour l'innovation ;
 - statuts de la Police municipale de Val de Bagnes.
- Création d'une cellule de crise interne : validation et principes généraux de cette structure qui devrait permettre de gérer au mieux toute crise à laquelle la commune pourrait avoir à faire face.

Salle de l'Abbaye

Les réservations de la salle et des jardins de l'Abbaye sont désormais gérées par le guichet citoyen de l'administration générale à des fins d'utilisation prioritaire pour les conseillers municipaux et le personnel communal, mais également pour des mariages civils. La gratuité de la salle et du jardin communal est néanmoins maintenue à toutes les sociétés, entreprises, personnes privées et pour l'Office d'État civil. En cas de demande particulière, des tables et des chaises peuvent être installées par le dicastère des bâtiments selon les tarifs en vigueur. Il est relevé que le jardin du haut (côté Boulangerie Michellod) est propriété de la Fondation Maurice Chappaz et que son utilisation sera également gratuite. ★



Petite enfance

Possibilité pour les familles résidentes de la commune, pour autant qu'il n'y ait plus de place en nurserie et que la solution des mamans de jour ne convienne pas, de déposer une demande au Service de la coordination de la petite enfance afin qu'il étudie, au cas par cas, si la famille peut bénéficier d'une subvention communale lors d'une fréquentation dans une structure hors commune.

MESURES COVID

Subsidiairement aux mesures fédérales et cantonales, la commune de Val de Bagnes a mis en place un programme de soutien de près de 5 millions de francs pour aider l'économie et la population à faire face à la crise Covid.

En fin d'année dernière, un montant de 2 millions a été inscrit au budget 2021 au titre de fonds de soutien à la population. En décembre 2020, le Conseil général votait également un crédit de 5 millions destiné au soutien à l'économie de Val de Bagnes.

Mesures pour la population

Durant l'année 2021, un million de francs a été attribué sous la forme de bons d'achat valables dans les commerces locaux. Chaque citoyen de 16 ans et plus a reçu deux bons de 50 francs. À ce jour, un peu plus d'un quart des bons a été utilisé, pour un montant de quelque 270 000 francs. La commune a également décidé de distribuer 500 000 francs de bons à faire valoir dans les commerces locaux aux propriétaires de rési-

dences secondaires. Ils recevront deux bons de 50 francs au moment de la facturation de leur taxe de séjour.

Les 500 000 francs restants inscrits au budget 2021 n'ont pas été affectés.

Mesures pour l'économie

Les cinq millions dédiés à l'économie ont été affectés comme suit :

- Un peu moins d'un million de francs a été dépensé pour le centre de test Covid, les Covid-angels, le soutien à la police, la circulation, le déplacement de l'école de ski...
- Un peu plus d'un million a été payé comme soutien à fonds perdu pour les restaurateurs et les hôteliers.
- Sur le montant d'un million mis au budget

pour le soutien au cas de rigueur, seuls 175 000 ont été dépensés : peu de demandes sont parvenues à la commune (18) et quasiment la moitié d'entre elles (8) ont été refusées, parce qu'elles ne répondaient pas aux critères. Certaines sont encore en cours de traitement.

- La commune versera encore environ 800 000 francs à la Promotion touristique pour compenser la suppression de la taxe de promotion touristique 2021 dans les secteurs les plus affectés par la crise.
- Enfin, 37 000 francs seront attribués comme soutien à la transformation pour le Palp Festival et un peu plus de 6500 francs ont permis de couvrir les adaptations des loyers commerciaux dans des locaux pour lesquelles la commune est bailleuse. ★

Adjudications du 11 mai 2021 au 14 septembre 2021

Décision	Entreprises	Dicastère	Lieu	Type de travaux
18.05.21	Sonepar Suisse SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Le Châble : Saint-Marc	Terrains de sports : remplacement de l'éclairage
18.05.21	Altis Groupe SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Mauvoisin : hôtel	Remplacement d'un câble d'alimentation
18.05.21	Mega SA	Constructions, AT et mobilité	Verbier : Périn	Reprise des ancrages
18.05.21	Terrettaz SA	Culture, tourisme et sport	Vollèges : terrain de foot	Réfection de la planéité
18.05.21	Cars Passion Droz SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture		Achat d'une Fiat Panda pour le dicastère
18.05.21	Masson Christophe	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Prarreyer : chapelle	Peinture
18.05.21	Sarrasin Jean-Michel SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Verbier-station : église	Ferblanterie
18.05.21	Cornar •	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Verbier : chalet Orny	Remplacement de l'ancienne porte d'entrée
18.05.21	Altis Groupe SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Le Châble : Saint-Marc	Terrains de sports : contrôle et stabilité des mats de l'éclairage
18.05.21	Dräger Suisse SA	Sécurité et santé publiques		Achat d'un éthylomètre
18.05.21	MHM	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Le Châble : église	Restauration de la cloche
18.05.21	Poloni Enrico Sàrl	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Cabane de Louvie	Réparation des conduites de la douche de la gardienne et changement du chauffe-eau dans l'économat
18.05.21	JUL	Culture, tourisme et sport	Verbier : La Croix-de-Cœur - Les Ruinettes	Amélioration de la bande de roulement sur la planie
18.05.21	Guigoz & Filliez SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Prarreyer : chapelle	Électricité
18.05.21	I-Com	Administration générale		Sous-module des affaires des autorités = système parlement intégré light
18.05.21	B & G Construction SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	La Montoz : chapelle Sainte-Anne	Maçonnerie
18.05.21	Martin & Michellod SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Cabane de Louvie	Rénovation, agrandissement et mise aux normes : établissement d'un avant-projet et estimation des coûts
18.05.21	Gaillard SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Prarreyer : chapelle	Maçonnerie
18.05.21	Rogex Sàrl	Administration générale		Elaboration d'un set administratif (suite Office et graphisme)
18.05.21	Masson Christophe	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Sarreyer : chapelle	Peinture
18.05.21	SERC Sàrl	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Verbier-village : chapelle	Étanchéité
18.05.21	Guigoz & Filliez SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Lourtier : chapelle	Électricité
01.06.21	Citec SA	Constructions, AT et mobilité		Élaboration d'un plan directeur mobilité
01.06.21	ISR Injectobohr SA	Sécurité et santé publiques	Le Cotterg	Forages pour maîtrise des émanations d'eau
01.06.21	BTEE	Constructions, AT et mobilité	Mayens-de-Bruson : secteur Rechouène	Pilotage à la mise en place d'une retenue collinaire et d'un site touristique (CHF 29955.60 : commune et TVSA 1/2 chacun)
01.06.21	Drosera SA	Constructions, AT et mobilité	Le Châble : Gouille à Vaudan	Étude des variantes : réflexions d'un projet plus simple et évaluation de la faisabilité technique
15.06.21	Manenti-Farquet & C ^o SA	Travaux publics et environnement	Verbier : La Comba	Travaux d'aménagement du torrent de la Tournelle
15.06.21	Herzog Forstechnik AG	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture		Service forestier : achat d'une déchiqueteuse
15.06.21	Lattion Bruchez Ingénieurs	Travaux publics et environnement	Torrent de Verbier : sect. Villette	Suivi et exécution des travaux d'aménagement
15.06.21	Sabec •	Travaux publics et environnement	Brunet (Plénadzeu)	Travaux d'enrobé
15.06.21	TMR SA	Constructions, AT et mobilité	Verbier Festival	Ajout d'un bus supplémentaire, participation financière à une phase test de densification de l'offre

				et deux comptages de fréquentation des bus
15.06.21	Gaillard Fils & C ^o	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Verbier : école de la Comba	Mise en conformité des eaux usées et eau de surfaces
15.06.21	Bruchez Alpine Garden Sàrl	Travaux publics et environnement	Verbier : Périn	Décharge à neige : travaux de plantations
15.06.21	Bruchez Pierre Lourtier Sàrl	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Madzeria : WC	Travaux de maçonnerie
15.06.21	RO Conseils Valais	Travaux publics et environnement	Déchetterie	Prestations d'accompagnement du maître d'ouvrage
15.06.21	Norbert SA	Sécurité et santé publiques	Tête des Etablons	Rapport hydrogéologique, vérification du dimensionnement de l'ouvrage et élaboration d'une note géotechnique du projet de défense contre les avalanches
15.06.21	Citec SA	Constructions, AT et mobilité	Le Châble : Curala	Gestion des études de mobilité dans le cadre du projet de développement
15.06.21	Bourgeoisie de Bagnes	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Madzeria : WC	Vente, démontage, transport et remontage du cabanon
15.06.21	Heimgartner Drapeaux SA	Administration générale		Acquisition de la bannière officielle Val de Bagnes
15.06.21	Bourgeoisie de Bagnes	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Bonatchiesse : camping	Aquisition et pose de quatre tables
15.06.21	Bourgeoisie de Bagnes	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Verbier : zone Chalet Critze	Abattage et évacuation des arbres, démontage et évacuation de la plate-forme
15.06.21	Gaillard SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Le Châble : skatepark	Réfection des murs en béton
15.06.21	Garage Gérard Volluz	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Cimetières	Pont basculant du véhicule
15.06.21	Végétalys Paysagiste	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Montagnier : UAPE	Phase 1 du projet de place de jeux
15.06.21	Vaudan Pierre & Fils SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Brunson : école	Remplacement des embrasures des vélux
15.06.21	Manenti-Fellay Sàrl	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Madzeria : wc	Travaux de chapes et résine
15.06.21	Maret Paul SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Verbier : école de la Comba	Achat du matériel pour la mise en conformité des eaux usées et eaux de surfaces (par Altis Groupe SA)
06.07.21	Bitz Travaux Publics SA	Travaux publics et environnement	Torrent du Merdenson	Travaux d'aménagement (TTC)
06.07.21	Garage Meizoz Sàrl	Travaux publics et environnement	Levron	Déneigement du village, évacuation de la neige et salage (par année, pour une durée de 5 ans) (TTC)
06.07.21	Marchetti Raphaël SA	Travaux publics et environnement	Vollèges et Cries	Déneigement des villages et évacuation de la neige (par année, pour une durée de 5 ans) (TTC)
06.07.21	Bérard Transport SA	Travaux publics et environnement	Chemin-Dessus	Déneigement du village, évacuation de la neige et salage par année, pour une durée de 5 ans) (TTC)
06.07.21	2b Architectes	Constructions, AT et mobilité	Verbier : Ermitage	Étude de faisabilité urbaine et paysagère, cahier des charges pour un futur concours (TTC)
06.07.21	ECOfireconcept Sàrl	Constructions, AT et mobilité	Le Châble : Curala	Réalisation de prestations de l'assurance qualité en protection incendie pour le complexe (TTC)
06.07.21	Triage forestier Catogne - Mont-Chemin	Travaux publics et environnement	Torrent du Merdenson	Travaux liés à la lutte contre les néophytes
20.07.21	TMR SA	Constructions, AT et mobilité		Transport scolaire pour les primaires et le CO
20.07.21	Groupeement RedElec Technologie SA, Zéro-C Climat Gestion SA, NVTerra SA, ARCG & Kci et Bühler Engineering SA	Travaux publics et environnement	Verbier : fondoir à neige	Honoraires pour la poursuite du projet BlueArk Challenge 2020 du déblaiement de la neige
20.07.21	Echenard SA	Travaux publics et environnement	Lourtier : route de Plamproz	Pose d'un enrobé bitumeux
20.07.21	Triage forestier Catogne - Mont-Chemin	Travaux publics et environnement	Décharge du Merdenson	Travaux de plantation
20.07.21	Sabeco, Martigny	Travaux publics et environnement	Versegères : rte de l'Ancien-Stand	Pose d'un enrobé bitumeux
20.07.21	Skidata Sàrl	Sécurité et santé publiques	Parkings	Mise à jour du logiciel et carte mère
20.07.21	Octane Communication	Constructions, AT et mobilité		Périmètre d'urbanisation : mandat d'accompagnement
20.07.21	Adoc SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Verbier : ancienne école	Assainissement des installations d'eaux usées
20.07.21	BEG SA	Travaux publics et environnement	Torrent du Merdenson	Exécution du suivi géotechnique
20.07.21	Manenti-Farquet & C ^o SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Verbier : ancienne école	Assainissement des installations
20.07.21	Besse-Fellay Sàrl	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Vollèges : maison de commune	Troisième étape de la transformation
20.07.21	Vertical Technik AG	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Le Châble : skatepark	Prolongement de la balustrade galvanisée existante
20.07.21	BTEE	Travaux publics et environnement	Site du Merdenson	Autorisation de valoriser les matériaux bitumeux (TTC)
20.07.21	Carroz SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Madzeria : wc public	Appareils sanitaires (HT)
20.07.21	Adoc SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Madzeria : wc public	Étanchéité de la fosse (HT)
20.07.21	BEG SA	Travaux publics et environnement	Torrent du Merdenson	Analyse des matériaux (TTC)
17.08.21	Manenti-Farquet & C ^o SA	Travaux publics et environnement	Verbier : Patier	Travaux d'assainissement du demi-pont
17.08.21	Manenti-Farquet & C ^o SA	Travaux publics et environnement	Champsec	Travaux de réfection d'un mur de soutènement
17.08.21	Arc Génie Civil SA	Constructions, AT et mobilité	Vollèges	Réaménagement de la place centrale
17.08.21	Atelier Grept	Constructions, AT et mobilité	Vollèges	Réaménagement de la place centrale
17.08.21	HES-S	Constructions, AT et mobilité	Verbier : Centre sportif	Analyse de marché pour les infrastructures sportives de la troisième étape
17.08.21	Atelier Grept	Constructions, AT et mobilité	Verbier : espace Brunet	Etude de l'avant-projet d'aménagements extérieurs
17.08.21	GéoAzimut	Sécurité et santé publiques	Corbassières	Amélioration et mise à jour de la station météo
31.08.21	Abclit Informatique Sàrl	Jeunesse, formation et cohésion sociale	Versegères : école	Achat matériel informatique
31.08.21	CGE du Merdenson	Travaux publics et environnement	Cries	Prélèvement de matériaux, chargement pour construction des digues de protection du torrent
31.08.21	Gaillard SA	Travaux publics et environnement	Châble	Travaux d'enrobé au chemin des Champs
31.08.21	Vaudan SA	Travaux publics et environnement	Levron	Travaux de génie civil sur la route du Tronc
31.08.21	Routes et Revêtements SA	Travaux publics et environnement	Verbier-village	Travaux d'enrobé sur le chemin Es Rard
31.08.21	JUL Terrassement	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Col du Tronc : Le Cergnat	Fraisage d'environ 450 souches
31.08.21	Altis Groupe SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Cabane Brunet	Travaux d'amélioration et de réfection des captages d'eau
31.08.21	Kummler & Matter SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Le Châble : ESM	Remplacement des projecteurs des terrains de sport
31.08.21	Manenti-Farquet & Cie SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Châble : CO	Renforcement sismique du bâtiment C
31.08.21	Sarrasin Fabien Sàrl	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Levron : école	Remplacement d'un vélux
31.08.21	Végétalys Paysagiste	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Verbier : école de la Comba	Réaménagement de la place de jeux (phases 2 et 3)
31.08.21	Deslarzes Charpente SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Bonatchiesse : camping	Remplacement du plancher et renforcement de la structure du local de rangement
31.08.21	AlchiTech Sàrl	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Alpage de Sovereu	Traitement contre la méréule
31.08.21	Rotex Helicopter AG	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Alpage de Sovereu	Transport d'une pelle-araignée (travaux contre la méréule)
31.08.21	Krüger + CO SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Châble : Office du tourisme	Remplacement du système de climatisation
31.08.21	Fellay & Bruchez SA	Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	Madzeria	Travaux de plâtrerie-peinture aux WC publics
14.09.21	TMR SA	Constructions, AT et mobilité		Transport scolaire pour les primaires et le CO
14.09.21	Corthay Bois	Contributions, cadastre et population	Verbier station	Travaux entretien complémentaire de la paroisse
14.09.21	Drosera SA	Constructions, AT et mobilité	Col du Lein et Sentier des Mines	Modification des tracés
14.09.21	Opointzero SA	Autorités communales		Concept de présentation du plan de législation
14.09.21	Mamais Théodore	Administration générale		Cinq jours d'audits sur des objets particuliers, notamment la déchetterie et le Centre sportif
14.09.21	Association des Sections de Samaritains	Administration générale	Cycle d'orientation, terrain de foot de Vollèges, espace Saint-Marc, bâtiment le Bourgeois	Quatre défibrillateurs
14.09.21	BTEE	Constructions, AT et mobilité	Gouille à Vaudan	Planification de secteur Profray
14.09.21	BISA	Constructions, AT et mobilité		Instauration des zones réservées engendrées par le PU
14.09.21	Vaudan SA	Travaux publics et environnement	Chemin-Dessus : ch. du Joueur	Travaux de réfection d'un mur de soutènement
14.09.21	Abclit Informatique Sàrl	Culture, tourisme et sport		Développement d'un logiciel d'analyse des événements
14.09.21	Gimo SA	Jeunesse, formation et cohésion sociale		Aménagement des bureaux du dicastère
14.09.21	Gimo SA	Sécurité et santé publiques		Acquisition de mobilier pour le chargé de sécurité
14.09.21	Fellay & Bruchez SA	Contributions, cadastre et population	Châble	Travaux entretien complémentaire de la paroisse
14.09.21	Guigoz & Filliez SA	Contributions, cadastre et population	Châble	Travaux entretien complémentaire de la paroisse

LABEL MONTAGNARD

« Label » évoque une marque déposée ou un titre distinctif. N'est pas montagnard qui veut, sous-entend l'intitulé, car l'appellation se mérite.



Série « Montagne Show » réalisée dans le cadre de l'exposition « Label montagnard ».

© D. SCHACHER

Culture

Dans la nouvelle exposition du Musée de Bagnes, anciens et nouveaux montagnards se confrontent sous le regard des chercheurs et des artistes.

« Être un montagnard de premier ordre est chose difficile. [...] Comment un touriste éprouvé aurait-il acquis une habileté égale ou même comparable à celle d'un homme qui a passé sa vie sur les hautes montagnes et dont la supériorité tient à une pratique constante ? »*

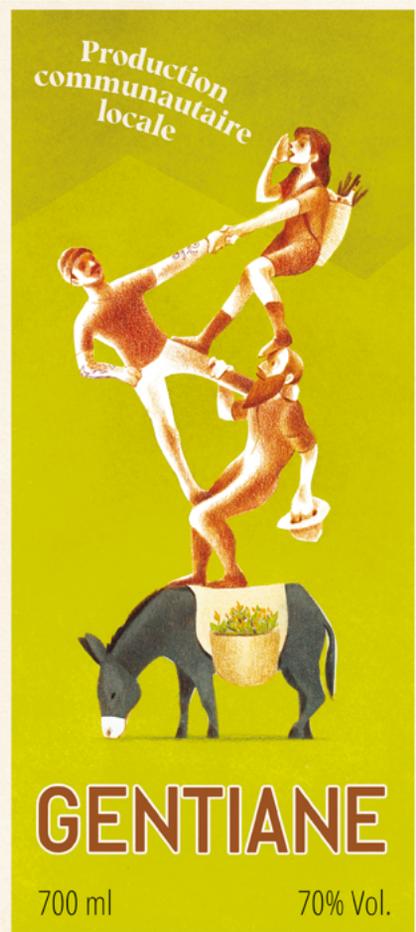
C'est ce qui ressort parfois des commentaires des gens du cru, guides ou grimpeurs aguerris, familiers du milieu. Ils posent un regard plutôt ironique, voire franchement désapprobateur, sur les nouveaux venus. Les natifs des Alpes admettent mal que la montagne puisse devenir un terrain de sport comme un autre, appropriable par tout un chacun. De même les nouvelles pratiques, en matière de ski ou de compétition, tout comme les innovations dans le domaine de l'équipement, sont-elles accueillies avec un certain scepticisme. Avant d'être largement adoptées quelques années plus tard. Aujourd'hui plus personne ne souhaite revenir en arrière en matière d'équipement et les compétitions séduisent une clientèle tant locale qu'étrangère. D'autres polémiques surgissent néanmoins péri-

diquement, concernant la prise de risque, l'emprise sur le paysage, le volume de passage, le niveau d'aide ou de confort acceptables en montagne, etc. Régulièrement les pratiques sont mises en cause : y a-t-il une bonne (entendez : légitime) façon d'être en montagne et les anciens sont-ils les dépositaires de ce savoir-être ?

L'exposition du Musée de Bagnes « Label montagnard » explore ces questions sous une multitude de facettes. Elle s'appuie sur l'ouvrage éponyme, riche d'une vingtaine de contributions de diverses disciplines. « Chaque auteur avait carte blanche », indique la commissaire Mélanie Hugon-Duc, qui a dirigé l'ouvrage. Aussi les réflexions ont-elles souvent pris des tours inattendus, se réjouit-elle. Bien qu'il occupe une place centrale, le rôle de la montagne en tant que terrain de loisirs ne représente qu'un aspect. L'habitat en est un autre, non moins riche aux yeux des anthropologues. Notamment Vivianne Cretton, Andrea Boscoboinik et Andrea Friedli, qui s'intéressent à deux façons bien distinctes d'habiter la montagne : l'une choisie (pour les multirésidents télétravailleurs) et l'autre contrainte (pour les réfugiés affectés à des centres). Elles détaillent ces deux profils, tout en les confrontant. Maria Anna Bertolino étudie de son côté les pratiques innovantes introduites dans les Alpes par toute une génération de nouveaux montagnards. C'est une rencontre féconde qu'elle décrit entre les nouveaux arrivants et des régions dépeuplées.



© DR
7863 - Paysans du Valais - rendant aux champs, Perrochet, Lausanne, 7863.



© DR
Ludovic Chappex, Gentiane. Pastel et crayon, 11x26 cm, 2021.

Les anciens ont dû composer avec les nouveaux montagnards depuis la nuit des temps, si l'on en croit l'archéologue Philippe Curdy. Car si nos connaissances restent lacunaires sur les étapes de peuplement des Alpes, il ne fait pas de doute que celles-ci ont connu maints épisodes de migration. Il y a donc toujours eu des arrivées de nouveaux montagnards pour venir bousculer les codes et les habitudes des anciens. À la Renaissance, ce territoire devient un enjeu politique majeur et fait officiellement son entrée dans la grande histoire, relate Stéphane Gal. C'est aussi une époque où les Helvètes commencent à revendiquer la montagne comme emblème, en manière d'affirmation identitaire.

Deux photographes, deux illustrateurs et deux écrivains ont enrichi cette publication par des contributions plus personnelles. Delphine Schacher a choisi de travailler sur les adolescents et adolescentes du val de Bagnes. Sa série photographique « Montagne Show » a été réalisée au cours d'une résidence dans la vallée, à la rencontre des jeunes de Bruson, du Châble, de Champsec et de Lourtier. L'illustrateur Ludovic Chappex décline le stéréotype montagnard à sa façon, pleine d'humour, tandis que Gilles Praplan réalise des sérigraphies de sommets, traités comme autant de portraits chargés de souvenirs. Ces séries, ainsi que celle du photographe Federico Berardi sur les traces de l'écrivain Truman Capote, apportent une note très originale à cet ouvrage, tout comme la prose de Jérôme Meizoz et Blaise Hofmann. Le Musée de Bagnes collabore à cette occasion avec plusieurs institutions dont le Musée d'ethnographie de Genève et le Musée Alpin Suisse. Bagnes s'associe à l'institution bernoise pour son projet « Bureau des souvenirs » n° 2. Durant toute une année le Musée Alpin Suisse invite le public à enrichir sa collection avec ses histoires, objets, photographies et films personnels sur le thème des « femmes alpinistes ». ★

Exposition conçue par Mélanie Hugon-Duc, sur une scénographie de Claire Pattaroni. À voir au Musée de Bagnes jusqu'au 11 septembre 2022.

« Label montagnard », ouvrage dirigé par Mélanie Hugon-Duc et édité par le Musée de Bagnes. Cet ouvrage réunit plus de vingt contributions d'auteurs, photographes et illustrateurs.

*Citation de Crauford Grove, membre de l'Alpine Club, dans CHAPPAZ Gilles. Le roman des guides, p. 144.



© F. BERARDI

L'OBJET DU PATRIMOINE

La collection du Musée de Bagnes possède des outils qui par le passé ont servi aux différents travaux agricoles. Cet objet (appelé *étornyœu* en patois), composé d'une grande plaque de métal munie d'un manche en bois, servait à dévier l'eau lors de son arrivée près de la zone des cultures. Une fois enfoncé dans les sols peu pierreux, l'outil joue en quelque sorte le rôle d'un barrage artificiel afin que l'eau sorte de son lit et s'écoule sur toute l'étendue de terre à irriguer. Utilisée par les gardiens du bisse ou *rayeurs* dans leur tâche de partage des eaux, cette plaque métallique demande une certaine force pour être maniée. Dans nos régions, l'arrosage constitue une tâche indispensable et vitale pour les paysans. Afin d'assurer leur récolte et pallier le manque de pluie, ils s'unissaient autrefois au sein de consortages et construisaient des raies, des canaux et des bisses pour amener l'eau depuis les torrents. Utilisée selon un calendrier précis et selon un règlement communal, l'eau servait principalement pour les regains, la deuxième herbe. Au siècle passé, à Bruson, l'eau provenant du torrent de Versegères et amenée par le canal des Ravines n'était disponible qu'à partir de la mi-juillet et seulement durant deux à trois semaines. Avant cette date, l'eau était réservée pour les pâturages entourant les villages de Champsec et Versegères. Toutefois, les paysans en usaient avec précaution car ils trouvaient que l'eau emportait trop de fumier et d'éléments nutritifs du terrain. Ils ne préconisaient que deux ou trois irrigations par été, selon les besoins et l'état de sécheresse du sol. Dès le milieu des années 1960, dans le cadre du projet du remaniement parcellaire de la vallée de Bagnes, la création d'un réseau d'irrigation par aspersion et la mise en place d'une centaine de kilomètres de conduites vont définitivement remplacer l'irrigation traditionnelle. ★

Julie Lapointe Guigoz

Sources : Karl Suter, L'économie alpestre au Val de Bagnes (Valais). Essai géographique Camille Michaud, « Autrefois, l'agriculture » ; in Val de Bagnes. Continuités et Mutations, p. 124

CRÉER UN LIEN IDENTITAIRE PLUS FORT ENTRE LES BOURGEOIS ET LEUR BOURGEOISIE

Le président de la Commission bourgeoisiale, Léonard Perraudin, s'exprime sur les défis et les perspectives de la bourgeoisie de Val de Bagnes.



© V. MOULIN

Bourgeoisie

Qu'est-ce la fusion change pour la bourgeoisie ?

Les bourgeoisies fusionnent elles aussi et mettent en commun certaines de leurs activités. Avec la réunion des territoires bourgeoisiaux des deux communes, la bourgeoisie possède une surface importante, notamment de forêts et d'alpages. C'est un beau patrimoine sur lequel nous pouvons travailler.

Quels sont les dossiers prioritaires de la Commission bourgeoisiale ?

Pour l'instant, nous travaillons essentiellement sur la fusion des comptes, des budgets et sur l'organisation du service forestier, qui est l'activité principale des bourgeoisies aujourd'hui. Ensuite, nous travaillerons sur

le développement de notre patrimoine.

Pour l'instant, la structure et le fonctionnement de nos services forestiers ne sont pas similaires à Bagnes, qui dispose d'un

service forestier, et à Vollèges, qui fait partie d'un triage. Nous allons donc proposer à l'Assemblée bourgeoisiale un système permettant de mettre en commun la gestion forestière des communes fusionnées, certainement sous la forme d'un triage forestier intercommunal en collaboration avec

Sembrancher et Bovernier, afin d'exploiter d'un seul tenant les forêts de Val de Bagnes à Bovernier en passant par le Mont-Chemin.

Quels sont les projets de mise en valeur du patrimoine de la bourgeoisie ?

Le plus important est bien sûr celui de la Maison de commune. Nous nous réjouissons de pouvoir entrer dans le vif des travaux. Nous avons aussi l'intention d'investir dans un restaurant sur le domaine skiable de Bruson, sur le modèle de celui de La Chaux, mais finalement Téléverbier a développé son propre projet. Nous réfléchissons à d'autres opportunités. Ce sera peut-être au Col des Planches pour faire le lien entre Chemin-Dessus, les forêts de Vollèges et les alpages. L'année passée nous avons aussi rénové la cabane Brunet, l'une des trois que nous possédons avec celles de Panossières et de Louvie.

Est-il encore possible de mettre en valeur vos alpages ?

La plupart des alpages sont gérés par les consortages. Pour ceux qui ne le sont pas, particulièrement dans le haut de la vallée, surtout des alpages de moutons, les problèmes rencontrés par les exploitants avec le loup nous préoccupent. C'est une situation difficile. Nous aimerions trouver des pistes pour

assurer un développement plus harmonieux de ces alpages à l'avenir, en tenant compte de l'évolution des pratiques agricoles.

Les revenus de la bourgeoisie lui donnent-ils des moyens suffisants pour se développer ?

Oui, la location des immeubles, dont la Maison de commune, des cabanes et du restaurant de La Chaux ainsi que les accords avec Téléverbier pour l'utilisation des terrains bourgeoisiaux permettent à la bourgeoisie d'envisager des investissements qui assiéront encore la situation financière pour que nous puissions investir également dans des projets qui n'ont pas forcément de rentabilité mais qui sont au service de la population de la commune.

Vous avez lancé une action à 2021 francs par famille pour attirer de nouveaux bourgeois. Pourquoi ?

Nous souhaitons permettre aux bourgeoisies et aux bourgeois de Val de Bagnes de s'affirmer et de s'exprimer. Nous aimerions créer un lien identitaire plus fort entre les bourgeois et leur bourgeoisie. Les rapports entre la bourgeoisie et les autorités communales sont excellents : nous souhaitons profiter de cette bonne collaboration pour dynamiser encore la bourgeoisie. ★

Propos recueillis par Charly Veuthey

Les problèmes rencontrés par les exploitants avec le loup nous préoccupent.

ÉTIQUETTES DE VOTE : GARDEZ-LES OU RECOMMANDEZ-EN

Lors des votations du 13 juin 2021, vous avez reçu avec votre matériel de vote une liste d'étiquettes autocollantes destinées à être collées sur votre feuille de réexpédition.
Certaines personnes n'ont pas conservé ces étiquettes nécessaires pour les prochaines scrutins.
Elles peuvent les redemander à la commune.

Afin de renforcer la sécurité du vote par correspondance, le canton du Valais a mis en place ce nouveau système de vote.
– Vous avez reçu ces étiquettes personnelles pour la votation fédérale du 13 juin 2021.



– Au moment de chacun de vos votes, vous devez coller une étiquette sur la feuille de réexpédition, à l'emplacement prévu, à côté de votre signature.



Notez encore que, pour que votre vote soit valable, vous devez aussi :

- Apposer votre signature sur la feuille de réexpédition ;
- Affranchir correctement votre enveloppe de transmission (en cas de vote par voie postale) ;
- Chaque votant doit utiliser son enveloppe de transmission personnelle : il n'est pas possible de regrouper les envois de plusieurs votants dans une seule enveloppe ;
- En cas de vote par dépôt à la commune, vous devez déposer votre enveloppe de transmission dans l'urne prévue à cet effet à l'intérieur du bâtiment communal.

Si vous avez égaré votre jeu d'étiquettes autocollantes, vous pouvez en demander de nouvelles gratuitement à la commune :

à l'aide d'un formulaire disponible



en scannant le code-barre suivant ou par courrier postal à

Office de la population
Route de Clouchèvre 28
1934 Le Châble VS

Vous devez conserver ces étiquettes pour tous les scrutins de la législature 2021-2024.



© FREEPK

PETITES ANNONCES

Verbier Tourisme met à disposition de toutes et de tous une plateforme dédiée à la publication des petites annonces (location de biens ou recherche d'emploi) :

www.verbier.ch/ads

Cette plateforme est très prisée par les citoyennes et les citoyens.





TRI DES DÉCHETS, BONS ET MAUVAIS RÉFLEXES

Le tri des déchets est un bon geste pour l'environnement. Mais quand la qualité du tri laisse à désirer, cela compromet toute la filière de recyclage et engendre des coûts supplémentaires. Rappel des bonnes pratiques.

Le recyclage permet de donner une seconde vie aux objets et d'économiser des ressources. C'est une bien meilleure option que l'incinération, car elle ménage mieux l'environnement.

Toutefois quand le tri est mal fait, cela occasionne un surcroît de travail et de frais pour la collectivité. En effet les lots de matériel mal triés sont refusés par les entreprises de recyclage. Ces rebuts doivent être triés à la main pour être finalement incinérés.

Actuellement trop de matériel indésirable atterrit encore dans les bennes de recyclage, en particulier pour la récolte d'habits.

Sont collectés :

- Vêtements, ceintures, sacs
- Chaussures par paire
- Linges de maison, duvets, oreillers

Ne sont pas collectés :

- Articles endommagés ou sales
- Bottes en caoutchouc, patins à glace, chaussures de ski
- Chutes de tissu
- Tapis, matelas
- Jouets

Le guide des déchets est disponible sur le site internet de la commune : <https://environnement.valdebagnes.ch>



VAISSELLE RÉUTILISABLE À DISPOSITION DES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

La quantité de déchets générée lors des manifestations peut être réduite drastiquement grâce à l'emploi de vaisselle réutilisable.



La société de développement du Val de Bagnes, en collaboration avec la commune Val de Bagnes et la société de développement de Verbier, a développé une vaisselle réutilisable aux couleurs de notre destination avec l'entreprise Molotov. Molotov est une entreprise valaisanne qui travaille dans l'ensemble de la Suisse romande et collabore avec la FOVAHM à Collombey (Fondation valaisanne en faveur des personnes avec une déficience intellectuelle). Le but de cette initiative est d'encourager les organisateurs de manifestations à privilégier autant que possible les contenants réutilisables et à renoncer à la vaisselle jetable.

Comment procéder ?

L'organisateur contacte l'office du tourisme qui lui donnera toutes les informations dont il a besoin pour effectuer sa commande, qui sera ensuite gérée par Molotov. La vaisselle et les gobelets peuvent être soit livrés sur le site de la manifestation, soit retirés à Collombey, à la laverie de la FOVAHM.

Combien ça coûte ?

Seuls le lavage, la livraison, les pièces manquantes, ainsi que les frais de dossier pour la préparation et le rangement du matériel seront facturés à l'organisateur. Le prix est calculé en fonction du nombre de caisses de vaisselle utilisées. ★

**Commander de la vaisselle réutilisable
par e-mail à evenements@verbiertourisme.ch
ou par téléphone au +41 27 775 38 88**

SERGE AMOS EST LE NOUVEAU RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Depuis 2021, la commune est dotée d'un spécialiste interne pour les questions de santé et sécurité au travail (MSST). Serge Amos est aussi délégué du Bureau de prévention des accidents (bpa) à la sécurité.

Fort de ses années d'expérience au sein des services communaux, Serge Amos a complété sa formation pour devenir le nouveau référent de la commune en matière de santé et sécurité au travail. « Mon rôle est d'identifier les risques potentiels et de proposer des mesures permettant d'assurer une meilleure sécurité », précise-t-il. Il est l'interlocuteur des autorités mais aussi des habitants en tant que délégué BPA à la sécurité.

La formation du personnel est un aspect important du travail de Serge Amos, qui a mis en place les premiers cours axés sur la défense incendie et les premiers secours, en étroite collaboration avec le Centre de Secours Incendie des Combins. L'ensemble du corps enseignant a bénéficié d'un rafraîchissement sur ces notions et le reste du personnel communal suivra. « Ce qui importe, c'est d'être à l'écoute et de sensibiliser les collègues, afin qu'ils soient conscients des enjeux et parties prenantes de la démarche », relève Serge Amos. Il tient à saluer la collaboration et le bon

accueil qui lui a été fait jusqu'ici. Tous les services sont concernés, car la santé et la sécurité au travail concernent aussi bien l'aménagement des places de travail au bureau que l'emploi des machines et le port des vêtements de haute visibilité. De nouveaux équipements répondant aux normes en vigueur ont été distribués aux collaborateurs à ce sujet.

Le référent santé et sécurité se dit ouvert aux suggestions et il souhaite que les collaborateurs n'hésitent pas à venir à sa rencontre le cas échéant.

Une autre tâche entreprise et qui doit se poursuivre ces prochains mois est de compléter l'offre des défibrillateurs situés sur la commune de Val de Bagnes. Les emplacements actuels des appareils sont visibles sur le site de cœur wallis (www.coeurwallis.ch).

« Une fois la pose de ces nouveaux défibrillateurs effectuée, une information sera donnée à l'ensemble de la population », indique Serge Amos. ★



ENCOURAGEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE

La commune de Val de Bagnes subventionne l'achat de vélos à assistance électrique acquis auprès des concessionnaires de la commune. Plusieurs aménagements ont de plus été installés pour faciliter la vie des cyclistes.

La commune poursuit sa politique de subventionnement des vélos à assistance électrique pour ses habitants et entreprises. Les autorités ont décidé de reconduire cette subvention pour trois ans. La demande de subvention doit être adressée à Altis Groupe SA, durant l'année suivant l'achat, via le formulaire (www.altis.swiss/mobilite). Cette démarche visant à favoriser le développement de la mobilité électrique connaît un franc succès, comme l'attestent ces chiffres (voir tableau).

Des racks à vélos ont en outre été installés à proximité des services, tels que poste, banque, ou centre sportif. Un container à vélo a été aménagé à Curala, à proximité de l'entrée de la gare. Ce local fermé à clé permet aux cyclistes de parquer leur vélo en toute sécurité. L'Office du tourisme fournit la clé et les informations nécessaires. ★

	2019	2020	2021
Nombre de subventions octroyées pour vélos électriques	177	247	204
Nombre de subventions octroyées pour des bornes de recharge	2	2	9
Subventions octroyées pour vélos électriques (en CHF)	70 800	98 800	81 600
Subventions octroyées pour des bornes de recharge (CHF)	800	800	3 600

VAL DE BAGNES, COMMUNE FORMATRICE

Plusieurs services municipaux forment des apprentis.
Les places d'apprentissage sont publiées sur www.orientation.ch.

Dix-sept jeunes sont actuellement en train de se former au sein des services de la commune de Val de Bagnes. Parmi eux figurent treize apprentis et apprenties, une personne effectuant une maturité professionnelle sociale et trois étudiantes fréquentant l'École supérieure en emploi afin de devenir éducatrices de la petite enfance.

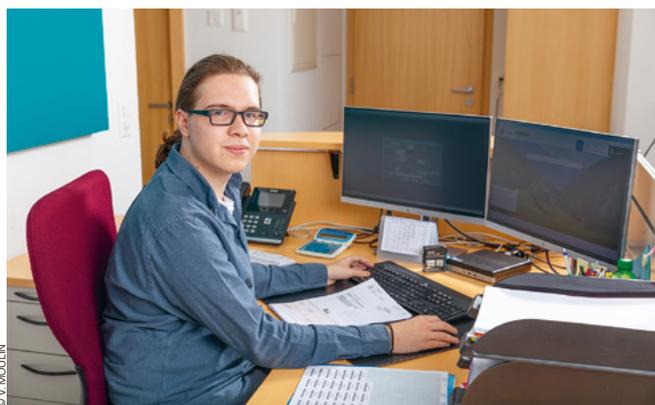
Formation continue et apprentissage pour adulte selon l'art. 32

De manière générale, la commune de Val de Bagnes encourage la formation continue. Dans certaines professions, elle offre également la possibilité à ses employés d'acquérir un CFC selon l'article 32 (validation des acquis).

Places d'apprentissage et de formation disponibles pour la prochaine rentrée scolaire 2022/2023 :

- Apprenti/e employé/e de commerce
- Apprenti/e agent/e d'exploitation (2023)
- Apprenti/e assistant/e socio-éducatif/ve
- Maturité professionnelle commerciale
- Maturité professionnelle sociale
- Étudiant/e ES en emploi. ★

Les candidatures pour toutes les places (apprentissage, maturités et étudiant/e ES) doivent être envoyées à rh@valdebagnes.ch.



© V. MOLINI

Iñaki Goñi Lopez, apprenti employé de commerce, 19 ans

Iñaki doit achever sa formation l'an prochain. Il a commencé son parcours d'apprentissage en 2019 à la réception, avant de passer aux ressources humaines puis aux finances. Il rejoindra prochainement l'Office de la population. « C'est un bon apprentissage pour commencer dans le monde du travail, car on passe dans plusieurs services et on voit des domaines variés. Cela permet d'acquérir diverses compétences dans la bureautique, la correspondance, la comptabilité, etc. C'est aussi intéressant d'avoir des responsabilités, tout en ayant l'appui d'une équipe. Ce qui est motivant quand on travaille pour une commune, c'est qu'on travaille pour le bien du citoyen. On a un point de vue général sur la société puisqu'on s'occupe autant de sécurité que de sports, de culture ou de divertissements. » ★



© V. MOLINI

Valentin Frossard, apprenti agent d'exploitation, 21 ans

Valentin effectue son deuxième CFC qu'il doit terminer en 2022. « Agent d'exploitation, c'est un métier varié, qui permet de travailler en intérieur comme en extérieur, pour déneiger ou débroussailler par exemple. On reçoit une formation de base dans plusieurs domaines, car on doit être capable d'intervenir sur toutes sortes de problèmes. C'est aussi pratique pour la vie de tous les jours d'avoir des notions dans des domaines aussi divers que l'électricité, l'entretien, la maçonnerie, etc. Et puis on voit du monde aussi. Notre rôle c'est de veiller à ce que les collaborateurs aient un cadre d'activité propre et fonctionnel, pour qu'ils soient satisfaits d'y travailler. » A noter que l'équipe d'agents d'exploitation de la commune de Val de Bagnes intervient dans un rayon particulièrement vaste qui s'étend sur toute la vallée, avec environ deux cents bâtiments, vingt-cinq places de jeux, vingt-trois wc publics, plusieurs cabanes, cimetières et chapelles. ★

MALGRÉ LES CONTRAINTES, L'OPTIMISME EST DE MISE

Durant l'année écoulée, la destination Verbier-Val de Bagnes a démontré qu'elle pouvait faire face à n'importe quelle situation. Si des interrogations demeurent pour la saison d'hiver, les perspectives sont réjouissantes.



« Bruson dans les rêves », exposition estivale organisée par le Palp festival.

En dépit des restrictions et de la météo, la saison estivale peut être qualifiée de bonne à très bonne. Il s'agit d'une moyenne et naturellement tous les partenaires touristiques n'ont pas été affectés au même titre, précise le directeur de l'Office du tourisme, Simon Wiget. Il constate néanmoins que les réservations de juillet étaient dans la ligne de l'an passé, tandis que celles du mois d'août étaient même supérieures à 2019. Il faut relever que la quasi-totalité des événements a eu lieu. À ce propos, le directeur tient à remercier et à féliciter les organisateurs pour leurs compétences, pour la prise de risque à laquelle ils ont consenti et l'énergie investie. « Grâce à eux, la station a vécu durant l'été », souligne-t-il. Cela a été possible grâce aux garanties financières accordées par la commune et à la réactivité des acteurs. Leur engagement mérite d'être salué, d'autant plus que les contraintes sanitaires ont occasionné un surcroît de travail aux organisateurs pour des recettes moindres, en raison des jauges réduites. Pour répondre aux exigences des autorités, des centres de test renforcés ont par ailleurs été mis sur pied dans des délais très brefs, avec le concours des pharmacies. « Cela nous a beaucoup aidés, car le passeport sanitaire était requis pour la majorité des événements », note Simon Wiget. En fin de compte, la satisfaction est au bout du chemin, car les retours des

clients sont très positifs. Sont relevés en particulier : la qualité générale de l'offre et les possibilités de randonnée à vélo ou en VTT sur des chemins bien entretenus. Concernant l'hiver, beaucoup de questions restent ouvertes début octobre. Quelles seront les restrictions pour les remontées mécaniques notamment ? Le directeur de l'Office du tourisme se montre toutefois optimiste, se référant au nombre de préservations enregistrées déjà au début de l'automne. « On sent via les demandes des tour-opérateurs et les retours des hébergeurs qu'il y a un fort intérêt, une énorme envie de venir skier, comme une volonté de rattraper le temps perdu. » Il s'attend donc à un afflux de clients relativement important cet hiver, « d'autant plus que Verbier a démontré l'an passé que c'était possible, et les hôtes ont pu apprécier la qualité de nos infrastructures ». Cette année, le remplacement de la télécabine Médran-Les Ruinettes devrait encore renforcer l'attrait de la station, car elle permet d'augmenter considérablement les capacités. Les sollicitations de la part de médias, notamment anglais, indiquent que l'intérêt pour la destination est fort. « Nous serons prêts quoi qu'il arrive », conclut le directeur de l'Office du tourisme. ★

En fin de compte, la satisfaction est au bout du chemin, car les retours des clients sont très positifs.

BAGNES CAPITALE DE LA RACLETTE: UNE ÉDITION ÉCRÉMÉE, MAIS RÉUSSIE

La manifestation a attiré plus de 2000 personnes samedi 25 septembre au Châble.



Malgré les restrictions imposées par la pandémie, les organisateurs sont positivement surpris par la fréquentation enregistrée lors de cette journée. Bien qu'elle ait dû se dérouler dans des conditions plus strictes et sur une seule journée, la manifestation est parvenue à drainer bon nombre de fidèles. Ils ont pu profiter des animations traditionnelles, comme le combat de reines, ainsi que les ateliers de fabrication de fromage et de glaces, proposés par l'équipe de Typicalp de la HES-SO Valais. Si le cortège était absent cette année, tout comme les stands des invités d'honneur, les laiteries locales et les alpages étaient tous au rendez-vous. À la faveur d'une météo complice, ils sont parvenus à servir un nombre appréciable de raclettes, à la satisfaction de tous. ★

Les laiteries locales et les alpages étaient tous au rendez-vous.

FESTI'BAGNES EST DE RETOUR

Le jeune festival bagnard revient pour une quatrième édition, le dimanche 24 octobre.

L'idée de Festi'Bagnes est d'offrir un moment de détente aux familles, en proposant des activités pour tout âge. Une grande variété d'animations est proposée aux enfants, avec des activités physiques, artistiques ou culturelles, tandis que les parents sont invités à partager un moment de rencontre et de convivialité. Grâce à l'animatrice socio-culturelle Aline Moor et son groupe de jeunes, une initiation à la trott sera proposée au skate-park.

Au Festi'Bagnes, le public a la possibilité de connaître les structures existantes à Bagnes et de discuter directement avec les responsables. Lors de cette journée, les personnes intéressées peuvent profiter pour s'inscrire gratuitement à la ludothèque et à la bibliothèque. Avec la collaboration de cette dernière, Audrey Moulin, l'auteure de *Classe*

Mystère aux éditions Auzou, sera présente et partagera son expérience avec les enfants. De nombreux clubs sportifs et artistiques bagnards seront également sur place et permettront aux enfants de découvrir ce qu'on peut faire dans notre région. Le Bibliobus et sa bibliothèque itinérante et plurilingue ouvriront leurs portes au public, grâce au soutien du Bureau de l'Intégration communal.

Quelques-unes des activités proposées : zumba, yoga, découverte des instruments de musique, fabrication de pain et de fromage, initiation aux échecs, basket, hockey, tennis, karaoké, etc. ★

La manifestation aura lieu le 24 octobre, de 9h30 à 17h, à l'Espace Saint-Marc au Châble. Un certificat Covid est exigé dès 16 ans.



IMPRESSUM

Journal d'information de l'administration communale de Val de Bagnes

Tirage : 5800

exemplaires

Parution :

4 fois par an

Rédaction de

cette édition :

Anne-Sylvie

Mariéthoz,

Charly Veuthey

Responsable de

la publication :

Groupe presse

et information,

Clouchèvre 30,

1934 Le Châble VS

Graphisme et

mise en page :

www.laligne.ch

Impression :

Publprint, Verbier

Imprimé sur

papier FSC

respectant

l'environnement